



# ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

## 22 juillet

**En 1640**, Monsieur Vincent soumet à Monsieur Lambert une demande de Louise de Marillac. "*Mademoiselle Le Gras désirerait que vous allassiez faire un tour à Angers pour visiter ses filles*". La lettre précise les différents éléments de la visite : "*Vous leur pourrez parler à chacune en particulier, et puis leur faire un entretien général*". Une rencontre avec l'abbé de Vaux, vicaire général et prêtre accompagnateur de la communauté est à prévoir.

Ainsi s'instaurent les visites par les Prêtres de la Mission des maisons des Filles de la Charité. Elles se feront régulièrement, tous les deux ans. Le Visiteur rédige des Avis qu'il remet à la communauté avant son départ, puis il envoie un compte rendu détaillé à Louise de Marillac.

**En 1686**, à Versailles, Louis XIV décrète que le supérieur général de la Mission peut continuer à présenter aux archevêques et évêques des diocèses intéressés les sujets pour l'*administration des Cures unies à la Congrégation* de la Mission, telles Fontainebleau et Versailles. Les Lettres royales portant cette décision avaient été provoquées par une inquiétude de M. Jolly ; elle avait été éveillée par la déclaration du 29 janvier 1686 disant que «*les cures unies seraient desservies par des curés pourvus. en titre*». Or, cette décision était contraire aux Constitutions de la petite Compagnie. Mais, en ce jour, la bienveillance royale met fin aux craintes du supérieur général en déclarant que les cures unies à la Congrégation de la Mission ne sont pas comprises dans l'acte du 29 janvier (1).

**En 1730**, en exécution du testament de *Monsieur de Persan*, sa fille, assistée de son mari, signe avec Mère Pâque Carlier et les Sœurs officières un contrat pour l'*établissement de deux Sœurs à Persan pour le soin des malades*. Le départ des Sœurs se fera le 19 octobre 1731.

**En 1883**, à Paris, dans la chapelle de la Maison ! Mère, Mgr Jacques Thomas reçoit la consécration épiscopale.

Dacquois d'origine, il est entré dans la Compagnie le 14 août 1858. Placé d'abord à Montpellier, puis à Alexandrie, il est visiteur de Perse, quand le Saint-Siège lui confie la délégation apostolique de ce pays et l'*administration du diocèse d'Ispahan*, avec le titre d'archevêque d'Andrinople. C'est le cardinal Guibert, archevêque de Paris, assisté de Mgr Richard, son coadjuteur, et de Mgr Freppel, évêque d'Angers, qui lui confère la plénitude du sacerdoce. A lire les quelques lettres que les Annales nous ont conservées de Mgr Thomas, on voit que cet évêque de cinquante ans est plein d'ardeur et déborde d'une jovialité conquérante. Hélas ! trois ans après son sacre, *son état de santé l'obligera à démissionner*. Il emploiera ses forces et ses talents d'abord comme supérieur de la Maison internationale de Rome, puis, en 1901, comme visiteur de Provence : au pays du soleil, et donc, des couleurs, un visiteur tacheté de violet ne semble pas être apparu comme un phénomène extraordinaire ; il est vrai que la simplicité et la bonté de l'archevêque-visitateur trouveront tout de suite le chemin des cœurs. Mgr Jacques Thomas mourra à Dax, le 14 décembre 1910 (2).

**En 1921**, à Beyrouth, M. Louis Richin, nommé visiteur de Syrie quatre mois plus tôt, *meurt*, à l'âge de cinquante-deux ans. «*Je ne veux pas être curé*» déclarait-il à sa mère. Mais le bon Dieu voulait ce jeune homme, normand d'origine et bourguignon d'adoption. Et Louis Richin fut un prêtre d'une emprise profonde. Vicaire à Auxerre, son maintien durant les cérémonies lui vaut le surnom de «*petit Pape*». A Carcassonne, à Lille, à Cambrai, puis à Alexandrie, partout, M. Richin, fils de saint Vincent, est un formateur d'âmes et même un convertisseur aux heureux coups de filet (3).

1) *Actes du Gouvernement* pp. 183-184.

2) *Annales*, t. 103, p. 156.

3) *Annales*, t. 86, pp. 689-705 ; t. 100, pp. 72-77.

